



DOSSIER DE DEMANDE DE PLACE EN CRECHE

Service Petite Enfance – 01 64 73 48 22 / 48 16

Mail : petiteenfance@ville-champssurmarne.fr

COORDONNEES PERSONNELLES :

NOM / PRENOM DU PERE :

NOM / PRENOM DE LA MERE :

ADRESSE :

Téléphone domicile :

Portable du père : Portable de la mère :

E.Mail : @

Les parents sont :

Mariés Célibataires Veufs Séparés Vie maritale Divorcés Pacsés

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

Date de naissance prévue : ou né le :

Date souhaitée pour entrée en crèche :

Avez-vous un autre enfant accueilli actuellement en crèche municipale ? oui non

Fait à Champs sur Marne
le : (Signature)

COORDONNEES PROFESSIONNELLES :

Profession du père :

Employeur :

Téléphone :

Contrat à durée déterminée

Contrat à durée indéterminée

Agent de maîtrise

Artisan

Auto entrepreneur

Cadre

Chef d'entreprise

Commerçant

Enseignant

Etudiant

Employé

Fonction publique

Formation longue

Intérimaire

Intermittent

Profession libérale

Père au foyer

Ouvrier

Retraité

Sans profession

Demandeur d'emploi

Etes vous bénéficiaire où avez-vous été bénéficiaire du R.S.A.? Oui Non

Etes- vous bénéficiaire d'une pension d'invalidité ? Oui Non

Profession de la mère :

Employeur :

Téléphone :

Contrat à durée déterminée

Contrat à durée indéterminée

Agent de maîtrise

Artisan

Auto entrepreneur

Cadre

Chef d'entreprise

Commerçant

Enseignante

Etudiante

Employée

Fonction publique

Formation longue

Intérimaire

Intermittente

Profession libérale

Mère au foyer

Ouvrière

Retraîtée

Sans profession

Demandeur d'emploi

Etes vous bénéficiaire où avez-vous été bénéficiaire du R.S.A.? Oui Non

Etes- vous bénéficiaire d'une pension d'invalidité ? Oui Non

SELECTION DE LA STRUCTURE :

Quel type de structure préférez vous ? (numérotez de **1 à 3** par ordre de priorité)*

Crèche Collective (7h-18h30)
 Accueil sur 5 jours obligatoires
 60 places : 3 sections – 20 places par section
 Enfants de plus de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

Crèche Familiale (7h-18h30)
 Accueil sur 4 ou 5 jours
 Assistantes maternelles accueillant 1 à 3 enfants
 Enfants de plus de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

Multi-Accueil La Forêt Enchantée (7h30-19h00)
 Accueil sur 4 ou 5 jours
 18 places
 Enfants de plus de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

Mini Crèche (7h30-18h30)
 Accueil sur 5 jours obligatoires
 16 places
 Enfants de plus de 18 mois et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

Multi-accueil (7h30-18h30)
 Accueil sur 4 ou 5 jours
 Environ 40 places
 Enfants de plus de 18 mois et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

* **Attention, les places seront attribuées en fonction des places disponibles sur chaque structure et de l'âge de l'enfant.**

Planning Provisoire : (Présence de l'enfant souhaitée entre **9h30 et 17h00**)

Jours	Heure d'arrivée*	Heure de départ*
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Avez-vous un véhicule pour emmener l'enfant ?

OUI

NON

Avez-vous un autre moyen d'accueil pour votre enfant actuellement ?

NON

OUI

Si oui, Lequel ? :

Remarques :

.....

.....

.....

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Pour pouvoir faire une demande de place en crèche municipale, vous devez obligatoirement :

- Résider à Champs sur Marne.
- Exercer une activité professionnelle, être à la recherche active d'un emploi, étudiant ou être en formation de longue durée.
- Etre enceinte d'au moins 3 mois.

DOCUMENTS A FOURNIR :

Les documents demandés devront avoir moins de 3 mois au moment du dépôt du dossier

Pour valider votre inscription, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Le dossier de demande de place, dûment complété
- Original du certificat de grossesse établi par **le médecin** mentionnant la **date prévue d'accouchement** (sur papier libre)
- Pour les enfants déjà nés : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance
- Les attestations d'emploi (jointes) à faire remplir par vos employeurs respectifs
- Pour les personnes locataires : photocopie de la quittance de loyer
- Pour les personnes propriétaires : photocopie de la quittance EDF ou Téléphone fixe
- Pour les familles hébergées : original de l'attestation d'hébergement établie par l'hébergeant et photocopie du justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Pour les demandeurs d'emploi : original de la notification de Pôle Emploi (**avis de situation**)
- Pour les étudiants : photocopie du certificat de scolarité ou carte d'étudiant et planning des cours
- Pour les formations longues : photocopie de l'attestation de formation ainsi que le planning de cours
- Pour les mamans en congé parental : faire remplir l'attestation jointe
- Pour les personnes bénéficiant d'allocations spécifiques : photocopie de l'attestation (dernier paiement CAF ou d'allocation d'enfant porteur de handicap ou autres..)
- Pour les personnes déclarées seules, fournir les photocopies des pièces attestant de leur situation (divorcés ou séparés : jugement de divorce ; célibataires avec enfant reconnu par le père : main courante de l'abandon du domicile ou justificatif de domicile du père)

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERONT RETOURNES.